



# PROGRAMME 2013

## des formations pour les élus sarthois

*La loi fait de la formation des élus un droit pour les élus (18 jours dans le mandat)*

*et une dépense obligatoire dans le budget des collectivités.*

*Le programme, que nous proposons, vous permet de répondre à cette nécessité.*

*N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions et pensez à consulter*

*le Portail des Communes de la Sarthe régulièrement mis à jour*

*par votre Amicale ([www.communes-de-la-sarthe.eu](http://www.communes-de-la-sarthe.eu)).*



□ **Thème de formation** : « COMMANDE PUBLIQUE – réglementation – formalisme »

### Objectif :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux élus de bien identifier les diverses procédures utilisables pour leurs achats publics (procédure adaptée - négociée - appel d'offres ...), d'en appréhender tous les mécanismes et délais ainsi que tous les points de vigilance, afin de mener à bien ces procédures dans un double souci d'optimisation des fonds publics et de sécurisation juridique des achats.

La formation abordera également les règles de dématérialisation des procédures qui deviennent progressivement incontournables pour les acheteurs publics.

### Programme :

- Contexte général de la commande publique – principes généraux
- Principales procédures d'achat public – seuils de passation - publicité

- Marchés fractionnés (bons de commandes – tranches conditionnelles – accords-cadres)
- Achats groupés
- Rôle des acteurs publics (CAO – pouvoir exécutif – assemblée délibérante)
- Cahier des charges - dossier de consultation des entreprises – pièces constitutives – forme des prix
- Déroulement des procédures – délais - infructuosité
- Dématérialisation des procédures
- Forme des candidatures (cotraitance – sous-traitance)
- Contenu d'un dossier de réponse à une consultation publique (candidature – offre)
- Modalités d'analyse des candidatures et des offres par l'acheteur public
- Choix du titulaire – information des candidats non retenus - passation et notification du marché
- Adresses Internet utiles

**Date : 5 avril 2013 de 9h à 16h30**

**Lieu : Grande salle de formation du CDG – Hôtel des communes, 3 rue Paul Beldant – Le Mans**

**Intervenants : Daniel COGNE, consultant Société Polyvalences.**

**Tarif : 90 euros / journée / personne (repas inclus)**

**Nombre de participants : 20 maximum**



## INSCRIPTION :

Prise en charge des frais de formation :  par la collectivité  à titre personnel

Date de la formation : \_\_\_\_\_

### COORDONNÉES :

Prénom-Nom : .....

Fonction - mandat : .....

Collectivité : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel: .....

### Bulletin d'inscription à retourner à

**Association des Maires et des Adjoints de la Sarthe**

**Hôtel des Communes – 3, rue Paul Beldant 72000 Le Mans**

*Tatiana DUPONT* : [assoc.maires.sarthe@wanadoo.fr](mailto:assoc.maires.sarthe@wanadoo.fr)

ou *Céline MIGNOT* : [secretariat.assoc.maires72@orange.fr](mailto:secretariat.assoc.maires72@orange.fr)

**Tél. : 02 43 24 31 01 - Fax : 02 43 24 16 22**